



INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES RENTRÉE 2025-2026 SUR LE NOUVEAU PORTAIL FAMILLE BELAMI

Chers parents,

Dès Mardi 24 Juin 8h30, vous aurez accès au [nouveau portail famille Belami](#)

Vous devez tout d'abord vous inscrire et attendre notre validation (cf page 6 du [tuto](#))

Vous devrez ensuite faire la création du dossier administratif qui se fait en 3 temps :

1. Validation de l'adhésion (bandeau rouge en haut de l'écran)
2. Prise de connaissance du règlement intérieur
3. Télétransmission des pièces justificatives (copie des pages des vaccins)

CES 3 ETAPES SONT OBLIGATOIRES POUR ACCEDER AUX INSCRIPTIONS.

A partir du Jeudi 26 Juin et dès réception du mail de confirmation du dossier administratif, vous pourrez procéder aux inscriptions périscolaires :

- Périscolaire matin et soir
- Accueil de loisirs des mercredis de la 1ère période
- Accueil jeune

POUR LES ECOLES DE SCIEZ UNIQUEMENT :

- restaurant scolaire
- bus scolaire

ATTENTION : pour le bus, en plus de faire les inscriptions sur le portail famille vous devez impérativement nous faire parvenir une photo d'identité de votre enfant, une copie de sa pièce d'identité ainsi que le nom de l'arrêt du bus.

Pour les parents qui nous ont déjà fait parvenir ces documents obligatoires, n'oubliez pas de faire l'inscription bus sur le portail famille.

Nous restons bien entendu à votre disposition en cas de questions ou de difficultés éventuelles.

Merci.
Belle soirée.
Bien cordialement.